

# Calendrier de l'orientation de 3<sup>e</sup>

## Je me rends à des événements pour choisir mon orientation

Toute l'année, de nombreuses actions sur l'orientation sont organisées dans toute la Bretagne : salons et forums sur les métiers, les formations, l'apprentissage, carrefours des métiers, nuits de l'orientation, portes ouvertes dans les établissements, etc. Je peux trouver plus d'informations dans la **rubrique Événements d'IDÉO**.

## Je m'informe sur les formations



**SITES À CONSULTER**  
[ideo.bretagne.bzh](http://ideo.bretagne.bzh)  
[www.horizons21.fr](http://www.horizons21.fr)

### GUIDE

Dans mon collège, je reçois mon guide « Que faire après la 3<sup>e</sup> ? ».

### JPO

Je peux consulter le calendrier des journées portes ouvertes sur IDÉO.

## RECRUTEMENTS SPÉCIFIQUES

Attention, ce calendrier présente les modalités de recrutement classique mais certains établissements ou certaines filières ont des recrutements spécifiques comme l'École des mousques à Brest, la 2<sup>de</sup> Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration, les sections internationales ou binationales, etc. Renseignez-vous le plus tôt possible dans l'année si vous visez une filière particulière.

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

## JE M'INFORME

### Octobre - janvier

- En cours, je profite des **heures d'accompagnement à l'orientation** pour me renseigner sur les voies de formation après la 3<sup>e</sup> : générale et technologique ou professionnelle. Je commence à construire mon projet.
- Je me renseigne sur **internet**, par exemple en consultant des fiches métiers, des fiches formations ou le dossier « **Après la 3<sup>e</sup>, choisir son parcours** » sur IDÉO.
- Je vais au **Centre d'information et d'orientation** (CIO) de mon secteur ou au CDI de mon collège pour consulter les documents et les guides.
- Je peux participer à un **entretien d'orientation** avec mon professeur principal, mes parents et, si besoin, un psychologue de l'Éducation nationale.
- Je cherche mon **stage d'observation**. Cela peut être l'occasion de confirmer mon orientation. Je peux trouver de l'aide et des conseils sur IDÉO, notamment dans la **rubrique Stages** et grâce à la plateforme de recherche de stage 3<sup>e</sup>, accessible via cette rubrique.

## JE CHOISIS

### Janvier - février

- Je découvre toutes les formations en Bretagne dans le guide « **Que faire après la 3<sup>e</sup> ?** ».
- J'entre mes **intentions d'orientation** sur internet via mon compte ÉduConnect et/ou sur une fiche papier fournie par mon collège.
- Si j'envisage de m'inscrire en **CFA**, en **MFR** ou **dans un établissement privé**, je dois dès maintenant **contacter les établissements** pour me renseigner sur les modalités d'inscription.
- Si je veux poursuivre mes études en **apprentissage**, je commence déjà à **chercher une entreprise**.

### Mars - avril

- Le conseil de classe donne son **avis provisoire** sur mon projet d'orientation et mes différents choix.

### Mai

- Je formule mes **vœux d'orientation définitifs** par ordre de préférence et je fais des **demandes d'affectation** dans des formations et des établissements sur internet via mon compte ÉduConnect et/ou sur une fiche papier fournie par mon collège.

## JE M'INSCRIS

### Juin

- Le **conseil de classe** donne son **avis** sur chacun de mes vœux et me fait une **proposition d'orientation**, en fonction de mes envies mais aussi de mon dossier scolaire.
- Si je ne suis pas d'accord, un rendez-vous est organisé avec le chef d'établissement afin de discuter de mon orientation. Dans un deuxième temps, une commission d'appel peut également être saisie.

### Fin juin - début juillet

Je reçois une **notification d'affectation**. Je dois alors **m'inscrire** dans mon nouvel établissement.

**Attention, la notification ne suffit pas, vous devez remplir un dossier d'inscription ! Un délai d'inscription vous est indiqué, il faut le respecter, sinon vous risquez de perdre votre place.**

## DANS LE PRIVÉ

Dans les établissements privés, les modalités d'inscription peuvent être différentes. Après avoir pris contact avec l'établissement de mon choix, c'est mon futur chef d'établissement qui procède à mon inscription.